



NOUVELLES CAPRAISIENNES

Bulletin Municipal de la Commune de Saint-Capraise de Lalinde

N° 70 Juillet, août, septembre 2018

Le Mot du Maire

L'été est là et avec lui, les jours plus longs et l'envie de se détendre un peu.

Je vous invite donc à profiter au maximum de ces belles journées, tout comme des différentes activités, beaux paysages et patrimoine de notre département.

Autant d'invitations à se promener, à faire du sport et à profiter des festivités nombreuses qui jalonnent l'été. Et ceci que vous soyez jeune ou moins jeune.

Bien sûr, notre commune a aussi concocté un programme spécial avec sa traditionnelle fête du mois de Juillet en collaboration avec le dynamique comité des fêtes et ses bénévoles que je remercie. S'y rajoutent les marchés gourmands sur le bassin, dont la 1ère édition le 24 Juin a été un succès.

Bien sûr, nous serons attentifs aux séniors isolés particulièrement fragiles quand il fait chaud. Cette solidarité intergénérationnelle existe à St Capraise et je tiens à la renforcer toujours un peu plus.

Bien sûr, pendant cette période, les services municipaux restent vigilants et sont toujours à votre disposition.

Qui dit rentrée, dit école ! Et cette année, de nouveaux horaires attendent les enfants et les enseignants. La semaine à 4 jours sera remise en place et le mercredi sera libéré.

Pour cet été qui démarre, je ne vous abreuverai pas de chiffres. Je vous dirai simplement que la municipalité, malgré les contraintes budgétaires que nous impose l'état, a décidé cette année encore de ne pas augmenter les impôts communaux.

Par le biais d'une gestion rigoureuse des deniers publics, elle a également projeté de nouveaux investissements dont les plus importants seront l'installation d'une aire multisports qui verra le jour au lotissement des 2 Berges, tout comme des travaux de voirie qui devraient démarrer en septembre. Egalement, verra le jour un aménagement paysager au Trou du Chay, terrain communal de l'autre côté du Bassin de St Capraise.

Se rajoutera à cela, la mise en place du "Vélo Route-Voie Verte" sur St Capraise, par la Communauté des Communes

Ce sera également l'occasion de répondre aux propositions qui ont émergé à l'occasion des réunions citoyennes de l'année écoulée.

Pour conclure, je vous annoncerai une bonne nouvelle: la réouverture prochaine de l'Hôtel Restaurant du "Relais St Jacques", qui s'appellera désormais "La Bastide Capraise". Nous souhaitons donc la bienvenue à Vincent Piquard et Thibaud Vanel, tous deux professionnels de l'hôtellerie et de la restauration.

En attendant, je vous souhaite à toutes et tous de passer un excellent été !

Laurent Péréa, votre Maire dévoué

Compte-rendu du CM

Budget 2018 :

Le budget est à l'équilibre.

FONCTIONNEMENT (€)		
	Dépenses	Recettes
TOTAL SECTION	1 362 149,32	1 362 149,32
INVESTISSEMENT (€)		
TOTAL SECTION	762 328,56	762 328,56
TOTAL	2 035 359,30	2 035 359,30

Vote des taux d'imposition 2018 : (à l'unanimité)

Les taux des taxes directes locales de l'année 2017 sont maintenus pour 2018.

Taxe d'habitation	4,31%
Taxe foncière (bâti)	20,87 %
Taxe foncière (non bâti)	52,17 %

Cantine scolaire :

M. le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'en raison du retour à la semaine scolaire à 4 jours vu en conseil d'école de février 2018, il n'y aura plus cantine le mercredi midi.

De plus, il indique qu'à partir de la rentrée des vacances de Pâques 2018, les repas sont confectionnés à partir de produits locaux. En effet une maraîchère s'est installée sur la commune et travaille avec une association de producteurs réunis sur Bergerac ; elle est donc sollicitée dans ce nouveau projet.

Cette innovation est issue de la rencontre des représentants des Parents d'élèves, des élus de la commission Cantine et de l'agent en charge de la cantine scolaire.

Accessibilité école :

Une porte extérieure en aluminium et une porte intérieure en bois ainsi qu'une rampe d'accès vont être installées.

Aménagement technique :

Une extension des locaux de la mairie sera réalisée en 2019.

Il consistera en la création d'un nouveau bureau pour M. le Maire et les élus ; l'actuel bureau du maire sera destiné au secrétariat afin d'avoir un lieu de confidentialité hors passage du public comme actuellement dans l'open space.

Une étude a été réalisée par l'Agence Technique Départementale.

Etant donné que cet aménagement n'aura lieu qu'en 2019, le conseil municipal se réserve la possibilité de solliciter d'autres plans.

Projet « Sanisettes » : Demande de subvention auprès de Conseil Départemental de la Dordogne

Comme indiqué lors de la présentation des opérations prévues au BP 2018, l'implantation de « sanisettes » près du Bassin va faire l'objet d'une demande de subvention au taux de 25% auprès du Conseil Départemental de la Dordogne sur la base hors taxe de 24 420.00 euros. Cette subvention sera notifiée ultérieurement et précisera le taux retenu. Elle viendra minorer d'autant la part autofinancement et / ou emprunt restant à la charge de la Commune.

Motion relative au projet d'unité pilote d'inertage de l'amiante à Bergerac

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une motion portée par le Conseil Départemental de la Dordogne pour la mise en place d'une unité d'inertage de l'amiante sur le site de la SNPE à Bergerac.

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de soutenir cette motion.

Motion pour le soutien des cheminots pour la défense d'un « véritable service public pour tous »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une motion portée par le Syndicat CGT des Cheminots de Périgueux pour la lutte pour une réforme du service public ferroviaire qui permette de répondre aux besoins des usagers.

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de soutenir cette motion.

Voirie Intercommunale : M. le Maire indique avoir rencontré le responsable du service voirie de la CCBDP afin d'étudier la possibilité de transférer davantage de routes communales à la Communauté de Communes. Il est dans l'attente d'une proposition chiffrée à étudier.

Il rappelle que la compétence prise en charge par la CCBDP porte sur la bande roulante + bordures + fossés + signalisation.

Investissements prévus au budget :

-Mise en place d'une aire multisports au lotissement des Deux Berges.

-Des travaux de voirie d'un montant de 100 000 € doivent débiter en septembre.

-Une sanisette doit être installée.

-Un premier aménagement du Trou du Chai sera fait en septembre avec l'aide de l'ATD.

Infos mairie

Elagage :

A plusieurs endroits de la commune des branches gênent encore la circulation des camions et en particulier celle du camion-benne de ramassage des ordures ménagères et endommagent les fils de téléphone. Il est **rappelé à tous les**

propriétaires l'obligation d'élaguer les arbres qui débordent sur la voie publique.

La commune a dû intervenir à plusieurs endroits pour dégager des arbres de parcelles privées tombés sur la voie publique ce qui engendre un coût.

Arrêté préfectoral portant sur la réglementation des bruits de voisinage : RAPPEL

Vous pouvez consulter l'arrêté sur le site de la commune : Mairie / Arrêtés / Bruits de voisinages.

De nombreuses personnes continuent de se plaindre d'aboiements de chien intempestifs et répétitifs en divers points de la commune ; merci aux propriétaires de bien vouloir faire le nécessaire pour assurer la tranquillité de tous et la **propreté des espaces publics en ramassant les déjections de leurs animaux.**

Utilisation du feu : Rappel : attention nouvel arrêté !

Voir Bulletin 66 ou sur le site de la commune.

Santé publique :

Peste porcine :

La peste porcine africaine, maladie virale très contagieuse, circule activement dans certains pays européens ; c'est une menace pour des millions de porcs domestiques et de sangliers sauvages.

Cette maladie, non contagieuse pour les humains, peut être transmise par la nourriture. Assurez-vous de bien jeter vos restes de repas dans des poubelles prévues à cet effet et fermées.

Prévention des maladies transmises par les tiques : maladie de Lyme, et les moustiques de type Aedes :

dengue, chikungunya, infection à zika

Voir site de la commune :

www.saint-capraise-de-lalinde.fr

Passage à 80km/h à partir du 1^{er} juillet
sur toutes les routes bidirectionnelles sans séparateur central.

Lutte contre les ambrosies :

Ce sont des plantes invasives et allergènes qui doivent absolument être combattues.

Voir site de la commune :

www.saint-capraise-de-lalinde.fr

Plan canicule 2018

La période de veille saisonnière va du 1^{er} juin au 31 août 2018

Comme chaque année, les risques liés à la canicule réapparaissent et ne doivent pas être ignorés.

Il faut adopter les bons gestes :

- Je bois régulièrement de l'eau, je ne bois pas d'alcool.
- Je mouille mon corps et je me ventile.
- Je mange en quantité suffisante.
- J'évite les efforts physiques
- Je maintiens ma maison au frais.
- Je donne et je prends des nouvelles de mes proches.

A partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma Mairie (où un registre est ouvert) ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS Tel 05 53 61 19 80). Les informations données sont soumises aux règles de confidentialité.

Dans ce cadre, CASSIOPEA renouvelle son opération « Prévention canicule » du 1^{er} juin au 31 août en proposant son service de téléassistance gratuitement aux personnes âgées et/ou en situation de handicap les plus fragiles.

Tel :05.53.53.54.54

tele.assistance@cassiopea.fr

Bus du jeudi (Rappel)

Un bus gratuit est à la disposition de tous pour se rendre le jeudi matin à Lalinde.

Départ devant la salle des fêtes 9h45

Retour 11h45 (Départ de Lalinde 11h30)

Moins de voitures sur les routes = moins de pollution.

Ramassage des ordures ménagères

Rappel : jusqu'au 24 septembre inclus, le ramassage des poubelles noires a lieu 2 fois par semaine : lundi et jeudi aux mêmes heures.

Pensez à garder le calendrier des collectes 2018.

A l'occasion de la fête, il est demandé aux habitants du bourg et du chemin de halage de bien vouloir sortir les poubelles tard le dimanche soir (après les feux d'artifice) pour ne pas créer d'obstacles sur les cheminements. La sécurité de tous est en jeu.

Inscriptions scolaires

Les parents des nouveaux enfants scolarisés en primaire sont invités à les inscrire à la Mairie le plus rapidement possible.

L'inscription des enfants de maternelle est obligatoire à partir de 3 ans (3 ans entre janvier et mars 2019).

Horaires des écoles du RPI 2018/2019

Saint-Agne : 8h50-12h00 / 13h20-16h10

Lanquais/Varennes 8h45-12h/13h30-15h

Saint-Capraise 9h00-12h00/13h00-16h00

Inscription bus scolaire :

Pour les familles non inscrites démunies de dossier, possibilité de s'en procurer auprès de la mairie de Lalinde –SIVS de Lalinde- lors des permanences des samedis 30/06 ou 7/07 entre 9h00 et 12h.

APPEL AU VOLONTARIAT



De plus en plus, l'indiscipline amène certain-e-s à prendre les voies communales pour des poubelles en y déversant toutes sortes de déchets (récipients boissons vides, papiers, etc...). Suite à une des réunions citoyennes communales, est venue la proposition d'organiser "une opération nettoyage des bords de routes", par le biais "d'une randonnée écologique".

Si vous souhaitez participer à cette opération sympathique et contribuer à un environnement plus propre en améliorant ainsi l'image de notre commune, faites-vous connaître auprès de la Mairie avant le 30 Juillet 2018.

Plus les volontaires seront nombreux, plus l'opération sera concluante.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Horaires habituels (Sauf périodes de congés du 28/07 au 15/08, mairie fermée le lundi après midi, le mardi matin, le mercredi matin et le vendredi après-midi).

Horaires d'ouverture de la Poste

Horaires habituels (Sauf périodes de congés 17/08 au 05/09 Agence postale fermée les mardis et mercredis matins. Ouvert le mercredi après-midi).

Nouveaux horaires d'ouverture de la Bibliothèque :

	Lundi de 9h à 11h	Samedi de 10h à 12h
Juillet	2 et 9 et 16	7
Août	20 et 27	25
Septembre	3, 10, 17 et 24	8 et 22

La bibliothèque sera fermée du 23 juillet au 18 août 2018.

Infos

Pharmacie de garde

Du vendredi soir 20h00 au vendredi suivant 14h00	Pharmacie	Téléphone
Du 06 au 13 juillet	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 13 au 20 juillet	Provost - Creysse	05 53 23 21 11
Du 20 au 27 juillet	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 27 juillet au 3 août	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 3 au 10 août	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 10 au 17 août	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 17 au 24 août	La Halle - Lalinde	05 53 61 00 10
Du 24 au 31 août	Provost - Creysse	05 53 23 21 11
Du 31 août au 7 septembre	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 7 au 14 septembre	La Halle - Lalinde	05 53 61 00 10
Du 14 au 21 septembre	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 21 au 28 septembre	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 28 septembre au 5 octobre	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 5 au 12 octobre	Provost - Creysse	05 53 23 21 11

Etat Civil

Naissances :

21 avril 2018 Romane, Marie LAVIGNERIE

23 juin 2018 Arnaud MIGNEAU

Nos félicitations aux heureux parents

Décès

19 avril 2018 Guy MEYNARDIE
23 mai 2018 Gilberte, Josette ROCHE, veuve BESSE
26 mai 2018 Patrick CHADOURNE
31 mai 2018 Michèle, Josette LALOT, veuve SALEM
19 juin 2018 Aimé, Marcel, Jean, Louis TIMMERMAN

Nos sincères condoléances aux familles.

Compte rendu des associations

ADAM

La cérémonie d'hommage à Pierre Rebinguet, *Mort pour la France* le 18 juillet 1961 à Tlemcen (Algérie) aura lieu : **Mercredi 18 juillet à 11h00 au monument aux Morts**

Elle se décomposera en deux temps :

- Remise de la Médaille Militaire à l'Adjudant-chef Bacquet
- Commémoration de la mort de P. Rebinguet.

Un défilé dans les rues du bourg aura lieu jusqu'au Foyer municipal.

Sur place, remise de cinq insignes officiels de Porte-drapeaux.

A l'issue, un apéritif sera offert par la municipalité.

Un déjeuner aura lieu à midi à la Salle des fêtes de Saint-Capraise. Le menu suivant est proposé au prix de 15 € :

Melon au jambon, paëlla au poulet, fromage, tarte, vin rouge ou rosé, café.

Nous vous prions de prévenir avant le 10 juillet Marc Vinçotte, au 05.53.24.11.72

COMITE DES FÊTES

L'été 2018 Saint Capraise sera en fête.

Le 1^{er} marché gourmand de la saison, au Bassin, a été un succès. Une centaine de personnes ont appréciés les plats succulents (grillade rôtisserie), salade périgourdine, crêpes et galettes, nêms, pâtisseries et glaces artisanales. Lors du prochain marché il y aura deux nouveaux commerçants qui proposeront cuisine créole, assiettes d'huitres et crustacés. Nous vous attendons les 8 juillet, 12 août et 2 septembre à partir de 19 heures au Bassin. N'oubliez pas le rendez-vous de l'année le 21 juillet pour la fête avec son marché gourmand et le spectacle gratuit du Cabaret l'Ange Bleu.

Merci à la nouvelle équipe des jeunes et des anciens pour l'organisation et la convivialité.

LES JOYEUX GABARIERS

Belote tous les jeudis même en période estivale.

Deux sorties sont organisées :

Terrasson le 1er août.

Promenade dans Terrasson ou visite des Jardins de l'imaginaire le matin, restaurant à midi et promenade en gabarre sur la Vézère l'après-midi,

Prix : 25€ Réservations : Mme Clément ou Mme Duponteil

Pyrénées Andorre du 12 au 14 septembre 2018.

Infos et réservations, Mme Duponteil

Calendrier des manifestations

	MANIFESTATIONS	LIEU et HEURE	ORGANISATEUR
JUILLET			
Dimanche 8	Marché gourmand	Le Bassin. A partir de 19h00	Comité des fêtes
Lundi 9	Réunion information mutuelle	Salle des Fêtes-18h00	AXA-Municipalité
Mercredi 18	Cérémonie à la mémoire de Pierre Rebinguet.	Monument aux Morts-11h00	ADAM et Municipalité
Samedi 21	Fête votive Marché gourmand et spectacle gratuit : Fantasmagic Feux d'artifice	Place du Bicentenaire 19h 20h30 23h15	Municipalité et Comité des Fêtes
AOÛT			
Samedi 1er	Sortie Terrasson	Toute la journée.	Les Joyeux Gabarriers
Mercredi 8	Don du sang	Salle des Fêtes-15h00 à 18h30	EFS (Etablissement Français du Sang)-Municipalité
Jeudi 9	Cérémonie à la mémoire des morts au combat lors de l'attaque du barrage de Tuilières le 9 août 1944. Verre de l'amitié.	Stèle de Tuilières-18h00 Salle des fêtes EDF	Municipalité et famille des victimes.
Dimanche 12	Marché gourmand	Le Bassin. A partir de 19h00	Comité des fêtes
SEPTEMBRE			
Dimanche 2	Marché gourmand	Le Bassin A partir de 19h00	Comité des fêtes
Vendredi 14 Samedi 15 Dimanche 16	Journées du Patrimoine	Salle des Fêtes	Les Pesqueyroux

Sommaire

Le mot du Maire	page 1	Infos et état civil	pages 6
Compte rendu du CM	page 2,3	Compte-rendu des associations	page 7
Infos Mairie	page 3 à 5	Calendrier des manifestations	page 8